



## SOPPE-LE-HAUT

*D'argent à la fasce onnée haussée d'azur, un mont de deux coupeaux de sinople issant de la pointe, le clocher de l'église du lieu d'or ajouré et ouvert de sable, mouvant de la pointe et brochant sur le tout.*

Création d'armoiries en 1980. La fasce onnée symbolise le Soultzbach qui traverse le village et lui a donné son nom ; le clocher qui se dresse dans un vallon évoqué par les deux coupeaux remonte à 1469. Il est la plus ancienne partie de l'église dédiée à sainte Marguerite. Avant 1980 Soppe-le-Haut partageait avec Soppe-le-Bas une simple marque faite des lettres S et B.

Soppe-le-Haut qui apparaît en 1302 sous la dénomination « Sulzebach Superior » est né de la division en deux de l'ancienne localité de Soppe qui est mentionnée dès le XII<sup>e</sup> siècle. Il fit partie du territoire des comtes de Ferrette, puis à partir de 1324 de celui des Habsbourg et enfin, de 1658 à 1789, de celui des Mazarin. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle il était compris dans la seigneurie de Thann.

SOURCE : *Arm., gén.*, p. 395, n° 213 « D'argent aux deux lettres S et B de gueules, enfermées dans un cercle rayonnant de même ».